



## **GEPL - Règlement du CHALLENGE Master Tour 120-125cm - 2019**

Le challenge a pour objectif de récompenser les paires cavalier/monture qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 120 cm et 125 cm organisées lors des concours C3A repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

**Participation** : - Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03, J08 ou J16 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant toute monture immatriculée à la FRBSE.

- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- La paire cavalier/monture doit avoir participé à **minimum 10 épreuves** 120-125 cm et ce, dans au moins 5 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL pour que ses résultats soient comptabilisés.

- La paire ne pourra avoir participé lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 140 cm.

**Epreuves** : Chaque concours comprend deux épreuves comptant pour le challenge, sauf en cas d'épreuves fermées.

Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires. Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour le challenge ou non.

### **Répartition des points** :

Les points sont attribués aux paires cavalier/monture, de la façon suivante :  
1<sup>er</sup> = 50, 2<sup>ème</sup> = 48, 3<sup>ème</sup> = 47, ... 49<sup>ème</sup> et suivants = 1, Éliminés ou Abandons = 0.

Les **12 meilleurs résultats** seront pris en compte.

**Remarque** : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, la paire ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classée avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes,... places.

**Prix** : Des cadeaux peuvent être attribués par le sponsor lors des épreuves.

En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les dix premières paires classées du challenge recevront des lots et prix en espèce selon la grille annuelle des prix.

**Sélections** : - Les 20 premières paires (scolaires, juniors ou seniors) en ordre de classement dans le challenge Master Tour seront qualifiées pour une épreuve organisée dans le cadre du J.I.L. avec un maximum de 3 montures par cavalier.

- Le classement de ce challenge servira de base à toute sélection nationale ou communautaire.